

Exercice 1 (en plusieurs parties)

pour la compréhension de la coordination entre les actions de la société mère et la mise en place d'un mécanisme de coordination

Année	2013-2014
Établissement	ISG / IUT / IUTG
Titre	Exercice pédagogique relatif à la coordination entre la société mère et les sociétés filles de la même branche d'activité de coordination
Année de création	2013
Version	Version 2014
Version de ce document	2014

1. Contexte

Depuis 2013, la société mère **SA** a créé deux sociétés nouvelles dans son secteur d'activité : une société de distribution de produits alimentaires et une société de fabrication de produits alimentaires. Les sociétés nouvelles ont été créées par la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA. Les sociétés nouvelles ont été créées par la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA. Les sociétés nouvelles ont été créées par la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA. Les sociétés nouvelles ont été créées par la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA.

2. Description de la situation

Impact global : l'ensemble de transactions de la coordination entre les différents groupes constitués de la société mère SA, SA et les sociétés nouvelles de la branche de distribution alimentaire et de la branche de fabrication alimentaire ont été effectués par le biais de la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA.

Impact opérationnel

- l'ensemble de dépenses de la société mère SA, de la société nouvelle de la branche de distribution alimentaire et de la société nouvelle de la branche de fabrication alimentaire ont été effectués par le biais de la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA.
- l'ensemble de dépenses de la société mère SA, de la société nouvelle de la branche de distribution alimentaire et de la société nouvelle de la branche de fabrication alimentaire ont été effectués par le biais de la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA.
- l'ensemble de dépenses de la société mère SA, de la société nouvelle de la branche de distribution alimentaire et de la société nouvelle de la branche de fabrication alimentaire ont été effectués par le biais de la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA.
- l'ensemble de dépenses de la société mère SA, de la société nouvelle de la branche de distribution alimentaire et de la société nouvelle de la branche de fabrication alimentaire ont été effectués par le biais de la société mère SA, créée en 2010, par le biais d'un apport en espèces de 100 000 euros effectués en contrepartie de la création de nouvelles actions ordinaires de la société mère SA.